



Strasbourg, le 15 juillet 2009

**LISTE DES PIÈCES À PRÉSENTER
LORS DE VOTRE INSCRIPTION**

Ce document de 2009 sera mis à jour prochainement

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la formation de la faculté de Théologie Protestante de Strasbourg.

Les inscriptions ne se font pas en ligne. Le dossier est à retirer et à déposer au secrétariat de la faculté. Tout dossier incomplet ou mal renseigné ne pourra être traité. Vous trouverez ci-joint, la liste des pièces nécessaires à la constitution de votre dossier.

Christian Grappe
Doyen

Affaire suivie par
Richarde Fischer
Tél. : +33 (0)3 88 25 97 36
fischer@unistra.fr

Pour une première inscription :

- 2 photos d'identité
- 5 timbres
- La copie du baccalauréat, du relevé de notes du baccalauréat ou d'un titre admis en dispense (DAEU, attestation DAP etc.)
- Une photocopie de la carte d'identité pour les étudiants français, extrait d'acte de naissance pour les étudiants étrangers
- Certificat de participation à l'appel de préparation à la Défense, ou de tout document de la direction du service national attestant que vous êtes en règle.
- Photocopie de l'attestation de la carte vitale sur laquelle figure votre nom comme ayant droit ou attestation fournie par la Caisse d'Assurance Maladie. Photocopie de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) pour les ressortissants de l'Union Européenne.

Pour une réinscription :

- Une photo d'identité pour la carte culture
- 5 timbres poste

Pour les étudiants boursiers :

- Notification de bourse (accusé de réception)
- RIB

En 2009/2010, la carte d'étudiant traditionnelle sera remplacée par le Pass Campus Alsace dans l'Université de Strasbourg. Cette dernière vous sera adressée par voie postale. (Plus d'infos sur www.unistra.fr Rubrique *Vie pratique, Vie étudiante/Mon Pass Campus Alsace.*)

Pour tous :

- Le règlement des frais de scolarité dont le paiement par chèque est fortement recommandé. Bénéficiaire du chèque : Agent comptable de l'Université de Strasbourg.

Nous vous conseillons de ne porter la somme à payer sur le chèque qu'au moment du dépôt de votre dossier. Tout dossier non accompagné du règlement ou du justificatif de règlement est considéré comme incomplet.

Droits d'inscription	Licence	175,57 €
	Master	235,57 €
	Doctorat	354,57 €
	Auditeur libre	80,00 €
	Boursier	4,57 €
Sécurité Sociale *		198,00 €
Droits facultatifs	Carte Culture* *	6,50 €
	Sport* * *	15,00 €

* Toutes les personnes qui sont âgées de 20 à 28 ans (y compris ceux qui atteignent leur 20^e anniversaire au cours de l'année universitaire) doivent verser la cotisation à la Sécurité Sociale. En sont exemptés, ceux qui s'en sont déjà acquittés dans un autre établissement.

** La carte culture est gratuite pour les étudiants s'inscrivant pour la première fois à l'UdS ainsi que pour les étudiants boursiers.

*** Le droit sportif est gratuit pour les bacheliers 2009.

Date des inscriptions administratives:

Première inscription : du 24 août au 11 septembre

Première inscription In Absentia : session obligatoire des 11 et 12 septembre

Inscriptions et réinscriptions (Licence et Master) : du 31 août au 15 octobre

Première Inscription en Doctorat : du 31 août au 31 octobre

Réinscription en Doctorat : du 31 août au 30 septembre

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

L'inscription est annuelle et personnelle, elle ne peut donner lieu à annulation. Il est impératif que vous indiquiez **votre numéro INE** dans votre dossier d'étudiant. Vous le trouverez sur les cartes d'étudiants de toute université ou sur votre relevé de notes du baccalauréat.

Pour toutes questions relatives aux inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : scoltp@unistra.fr . Nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Le Secrétariat de la faculté de Théologie Protestante

